



OGDEN

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>AV</i>	<i>VC</i>

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ogden tenue exceptionnellement à huis clos, le 11 janvier 2021 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden, conformément aux dispositions de l'Arrêté numéro 2020-04 et à laquelle ont pris part :

PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow et Jean R. Roy et mesdames les conseillères Claudette Dupras, Marie-Andrée Courval, Lise Rousseau et Sylvie Lefebvre

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Richard Violette. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Richard Violette déclare la séance ouverte. Il est 19 heures 3 minutes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Claudette Dupras appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

2021-01-001

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, sauf les items 3.3 et 13.4 qui sont remis.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par madame Lise Rousseau et résolu à l'unanimité

2021-01-002

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2020 à 17h55

Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval appuyé par monsieur Michael Sudlow et résolu à l'unanimité

2021-01-003

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2020 à 17h55 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2020 à 18h00 - REMIS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue.

5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.



PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden



6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt du rapport forestier

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.3 Dépôt du rapport d'urbanisme pour l'année 2020

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour l'année 2020. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

7.1 Recrutement pour postes d'étudiants d'été

2021-01-004

Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par madame Lise Rousseau et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la Directrice générale à embaucher deux étudiants/stagiaires au taux horaire de 16.50\$ pour la période d'environ le 3 mai au 13 août 2021, sujet à l'approbation de l'aide financière fournie par le programme Emplois d'Été Canada, pour combler les postes de Préposés à la protection de l'environnement, en l'annonçant soit dans les journaux et le bulletin municipal d'Ogden, ou par le biais d'un envoi en nombre.

ADOPTÉE

7.2 Résolution d'appui à la pétition *Protégeons les berges du Memphrémagog (la baie Longue et la baie Fitch)*

CONSIDÉRANT QUE les citoyens riverains de la baie Longue et de la baie Fitch, situées sur le lac Memphrémagog, ont présenté une pétition relativement aux dommages créés à l'environnement et aux biens privés par l'usage abusif de nombreux bateaux de type *Wake Surf Boat*;

CONSIDÉRANT QU'il appert que les bateaux de type *Wake Surf* créent des vagues surdimensionnées par rapport à la largeur et la profondeur des deux baies occasionnant plusieurs problèmes environnementaux, de sécurité, de protection du bien privé et de perte de quiétude, tels que :

- Érosion des terrains et déracinement des arbres;
- Brassage des sédiments de fond du lac et vieillissement prématuré du lac;
- Bris des quais et secouage des bateaux qui y sont amarrés;
- Risque accru pour les baigneurs, canoteurs, kayakistes, planchistes et pêcheurs;
- Pollution sonore par les moteurs et les systèmes de son;
- Perte de la valeur des propriétés : l'eau se dégrade et la quiétude est perturbée;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral réglemente les cours d'eau mais seulement via les administrations locales, donc les citoyens riverains demandent à la Municipalité d'Ogden de débiter le processus d'adoption d'un nouveau règlement sur les cours d'eau tel que décrit dans le Guide des administrations locales de Transports Canada, lequel règlement visant à :

- Interdire la pratique du *Wake Surf* dans la baie Longue et la baie Fitch;
- Créer des zones dédiées à la pratique du *Wake Surf* à l'extérieur des baies;
- Augmenter la quantité des bouées « 100 mètres/ km max » dans les deux baies;
- Assurer une plus grande présence policière sur le lac pour faire appliquer les règles.



PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden



2021-01-005

Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la Municipalité d'Ogden donne son appui à la pétition ci-haut mentionnée.

QUE la Municipalité d'Ogden demande au gouvernement fédéral d'adopter un nouveau règlement sur les cours d'eau tel que décrit dans le Guide des administrations locales de Transports Canada, lequel règlement visant à :

- Interdire la pratique du Wake Surf dans la baie Longue et la baie Fitch;
- Créer des zones dédiées à la pratique du Wake Surf à l'extérieur des baies;
- Augmenter la quantité des bouées « 100 mètres/ km max » dans les deux baies;
- Assurer une plus grande présence policière sur le lac pour faire appliquer les règles.

QUE copie de cette résolution soit transmise au député fédéral, au Ministère de Transports Canada et à la Municipalité du Canton de Stanstead.

ADOPTÉE

8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

9. FINANCES

9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 76,186.72\$ et les salaires s'élèvent à 25,733.06\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 101,919.78\$.

2021-01-006

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 54,093.32\$;

2021-01-007

Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer au 11 janvier dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden



9.3 Taux de km remboursable en 2021

2021-01-008

Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval appuyé par madame Lise Rousseau et résolu à l'unanimité

DE fixer le taux du km remboursable en 2021 à 0,50\$ pour les déplacements effectués pour le compte de la Municipalité.

ADOPTÉE

9.4 Lettres recommandées à certains propriétaires dont le compte est gravement en souffrance

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des propriétaires endettés envers la Municipalité pour les taxes imposées en 2018;

CONSIDÉRANT QUE si ces montants en souffrance ne sont pas acquittés sans tarder, ces citoyens risquent de voir leurs propriétés mises en vente par la MRC Memphrémagog pour défaut de paiement de taxes;

2021-01-009

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

QUE la commis administrative soit autorisée à contacter ces personnes par téléphone et la directrice générale soit autorisée à transmettre à ces personnes une lettre par la poste (ou s'il n'a pas été possible de rejoindre ces personnes par téléphone, une lettre recommandée) pour les aviser de la situation et qu'ils doivent obligatoirement prendre entente avec la Municipalité pour éviter que leur propriété ne soit vendue aux enchères pour défaut de paiement de taxes.

ADOPTÉE

9.5 Reddition de compte pour la subvention PAVL 2020 – Volet Entretien des routes locales

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé à la Municipalité d'Ogden une compensation de 300 920\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

2021-01-010

Il est proposé par monsieur Michael Sudlow appuyé par madame Lise Rousseau et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité d'Ogden informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

9.6 Aide financière Covid-19 pour la municipalité

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) versera à la Municipalité d'Ogden une aide financière de 52 266\$ dans le contexte de la pandémie de la Covid-19;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière versée par le MAMH doit être constatée dans l'exercice 2020 à titre de Revenus pour la totalité du montant de la subvention, incluant la portion à être reçue en 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut utiliser cette aide pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie et qu'à cette fin, les municipalités qui reçoivent un montant d'aide peuvent l'utiliser autant en 2020 qu'en 2021, à leur convenance, étant donné que les effets de la pandémie risquent de se poursuivre au cours de



OGDEN

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden



2021;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH a aussi avisé que l'excédent de l'aide constatée en revenus sur l'utilisation qui en aura été faite en 2020, pourrait, après la fermeture des résultats de l'exercice, faire l'objet, par résolution, d'un virement de l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté vers l'excédent de fonctionnement affecté afin de « réserver » ces sommes aux fins prévues et couvrir les impacts financiers en 2021 en lien avec la pandémie de la COVID-19;

2021-01-011
Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité d'Ogden affecte le montant total de l'aide financière de 52 266\$ du surplus accumulé non affecté dans un surplus affecté Covid qui sera utilisé en 2021 dû à cette subvention incluse aux revenus 2020.

ADOPTÉE

10. ADMINISTRATION

10.1 Renouvellement de l'abonnement à l'ADMQ

2021-01-012
Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE l'abonnement de la directrice générale à l'ADMQ soit renouvelé pour l'année 2021 au montant de 959.13\$ incluant les taxes et l'assurance, et que l'émission d'un chèque soit autorisée à l'ordre de l'ADMQ en guise de paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

10.2 Dons

2021-01-013
Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise le paiement des dons suivants:

Société d'agriculture du comté de Stanstead (exposition d'Ayer's Cliff).....	75\$
CAB Rediker.....	1,000\$
Musée Colby-Curtis.....	200\$
Croix-rouge canadienne.....	170\$
Parc Weir.....	2,000\$
Memphrémagog Conservation Inc.....	500\$
Sentier Massawippi.....	500\$
Fondation de l'Hôpital Memphrémagog.....	1,600\$
Frontier Animal Society.....	1,500\$
Canton de Stanstead (Fête Nationale).....	150\$
Centre Santé Vallée Massawippi.....	1,000\$
Bibliothèque Haskell.....	500\$
Phelps Helps.....	1,500\$
Cercle des Fermières de Stanstead.....	700\$
Fondation Cégep de Sherbrooke.....	200\$
École secondaire la Ruche (pour gala méritas).....	100\$
Fondation Christian Vachon.....	1,000\$
Han-Droits.....	250\$
Centraide Estrie.....	250\$
Banque Alimentaire Memphrémagog.....	500\$
Fondation Mira.....	1,000\$

QU'une contribution supplémentaire au montant de 1,200\$ soit octroyée à la bibliothèque Haskell de même qu'une autre contribution de 500\$ si la bibliothèque démontre à la municipalité une augmentation significative des livres francophones.



PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden



QU'une contribution financière au montant de 3,000\$ soit octroyée au Comité du patrimoine d'Ogden pour ses activités en 2021.

QU'une contribution financière au montant de 2,800\$ soit octroyée à SCENE pour ses activités en 2021.

ADOPTÉE

10.3 Renouvellement de l'adhésion annuelle à Québec Municipal

Il est proposé par madame Claudette Dupras appuyé par monsieur Michael Sudlow et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle à Québec Municipal pour l'année 2021 au montant de 175.10\$, taxes en sus.

ADOPTÉE

10.4 Demande de subvention dans le cadre du programme Canada Emploi-Été

Il est proposé par madame Lise Rousseau appuyé par madame Marie-Andrée Courval et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la Directrice générale à déposer une demande de subvention dans le cadre du programme Canada Emploi-Été pour défrayer une partie des salaires des deux étudiants embauchés durant la période estivale pour réaliser certains projets environnementaux.

QUE la demande de subvention fasse référence au salaire horaire et au nombre d'heures prévues au budget 2021.

ADOPTÉE

10.5 Autorisation de destruction de boîtes d'archives

CONSIDÉRANT QUE les archives de la municipalité ont été mises à jour et qu'une liste des dossiers à être détruits a été préparée par les archivistes et fournie à la municipalité, ce qui comporte un total de sept (7) boîtes de dossiers;

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la destruction des sept (7) boîtes d'archives à être détruites, selon la liste fournie par les archivistes.

ADOPTÉE

10.6 Webinaire ADMQ pour la directrice générale et l'adjointe administrative

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre un webinaire portant sur les droits sur les mutations immobilières, et ce webinaire se tiendra le 14 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE le coût de ce webinaire est de 125.00\$ taxes en sus;

Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la directrice générale, Mme Vickie Comeau et l'adjointe administrative, Mme Ann Marie Galvin, à participer à ce webinaire se tenant le 14 janvier 2021 au coût de 125.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE



OGDEN

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden



10.7 Certificats-cadeaux pour Noël

CONSIDÉRANT QUE normalement durant la période des Fêtes, les élus, les employés municipaux, les membres du comité consultatif d'urbanisme, les membres du comité consultatif en environnement et les membres du comité de loisirs sont conviés pour souper et fêter ensemble, en remerciement de leur dévouement à la municipalité pendant la dernière année;

CONSIDÉRANT QU'en ce temps de pandémie de la Covid-19, ce n'est malheureusement pas possible de se réunir mais que le conseil a souhaité remercier ces personnes d'une autre façon, soit en donnant à chaque personne un certificat-cadeau d'une valeur de 50\$;

Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

2021-01-018

QUE le conseil confirme son autorisation de donner des certificats-cadeaux d'une valeur de 50\$ chaque aux personnes ci-hauts mentionnées en guise de cadeau de Noël.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Appel d'offres pour la construction d'un terrain de pétanque

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité d'Ogden désire faire construire un terrain de pétanque sur le terrain municipal, afin que les citoyens puissent l'utiliser et en bénéficier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait une demande de subvention au gouvernement fédéral dans le cadre du programme Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, et que cette demande a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral exige que la municipalité procède par voie d'appel d'offres pour la construction de ce terrain de pétanque;

Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

:2021-01-019

QUE le conseil demande à la directrice générale d'émettre un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour la construction d'un terrain de pétanque.

ADOPTÉE

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a pas de sujet à traiter sous cette rubrique.

13. RÉGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

13.1 Adoption – Règlement uniformisé no. 2020.02 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux (RU)

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Sylvie Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 9 septembre 2020 à 19 heures;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de règlement a été fait à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2020 à 19 heures;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement n° 2020.02 aura pour objet d'uniformiser les rôles et les responsabilités des municipalités de la MRC Memphrémagog par rapport à l'encadrement des chiens dangereux et potentiellement dangereux;

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;



OGDEN

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden



2021-01-020

Il est proposé par madame Claudette Dupras appuyé par madame Sylvie Lefebvre

et résolu à la majorité, Mme Lise Rousseau et M. Jean R. Roy ayant manifesté leur dissidence

QUE le règlement no. 2020.02 intitulé «Règlement uniformisé no. 2020.02 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux (RU)» est adopté.

ADOPTÉE

13.2 Adoption – Règlement n° 2020.08 modifiant le Règlement no. 2019.03 sur les matières résiduelles

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Marie-Andrée Courval à la séance ordinaire du conseil tenue le 5 octobre 2020 à 19 heures;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de règlement a été fait à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2020 à 19 heures;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement n° 2020.08 aura pour objet de modifier le règlement sur les matières résiduelles no. 2019.03 afin d'y inclure les règles d'utilisation et de fonctionnement du site central de déchets de la Municipalité d'Ogden.

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

2021-01-021

Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Michael Sudlow et résolu à l'unanimité

QUE le règlement no. 2020.08 intitulé «Règlement n° 2020.08 modifiant le Règlement no. 2019.03 sur les matières résiduelles» est adopté.

ADOPTÉE

13.3 Adoption – Règlement n° 2020.09 concernant le traitement du maire et des conseillers de la municipalité d'Ogden

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Sylvie Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2020 à 19 heures;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de règlement a été fait à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2020 à 19 heures;

CONSIDÉRANT QUE l'avis public a été donné conformément à l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement n° 2020.09 aura pour objet d'augmenter les salaires et allocations de dépenses des membres du conseil de la municipalité d'Ogden;

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

2021-01-022

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par madame Marie-Andrée Courval et résolu à l'unanimité

QUE le règlement no. 2020.01 intitulé «Règlement n° 2020.09 concernant le traitement du maire et des conseillers de la municipalité d'Ogden» est adopté.

ADOPTÉE

13.4 Adoption – Règlement n° 2021.01 concernant le taux de taxation, les tarifs et les conditions de perception pour l'exercice financier 2021 - REMIS



OGDEN

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>Richard Violette</i>	<i>D. Comeau</i>

14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

14.1 Divers dossiers

Aucun dossier n'a été mentionné.

14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

Le maire a mentionné qu'il a assisté à la rencontre des maires de la MRC Memphrémagog au mois de décembre.

15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue.

2021-01-023

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Lise Rousseau propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 19 heures 12 minutes.

Richard Violette
Maire

Vickie Comeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Richard Violette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.